

PROCES-VERBAL SOMMAIRE BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2019

Les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle de réunion du siège de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, le mercredi dix-neuf juin deux mille dix-neuf à dix-neuf heures. A cette occasion, le Bureau Communautaire a notamment décidé les points suivants :

- 1) Désignation de Madame Nathalie **LEBAS** secrétaire de séance,
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2019 sans modification,
- 3) Point d'étape sur l'étude d'un potentiel rapprochement des Communautés de Communes,
- 4) Point d'étape sur le rapprochement des Offices de Tourisme de Senlis et Chantilly,
- 5) Attribution du marché de communication pour la conception graphique, la mise en page, l'impression, la livraison et la régie publicitaire des bulletins communautaires de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise : autorisation accordée à Monsieur le Président de signer les pièces constitutives du marché,
- 6) Autorisation de signature accordée à Monsieur le Président concernant la convention de prestation d'enlèvement, de garde et de restitution de véhicules à leurs propriétaires avec la SARL CODRA – fourrière de véhicules,
- 7) Attribution du marché accord cadre pour le déploiement des Points d'Apport Volontaire enterrés sur les communes en Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) : autorisation de signature accordée à Monsieur le Président,



Fait à Senlis, le

26 JUIN 2019


Philippe **CHARRIER**

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Chamant